

---

# INFO ALLIANCE

---

27-02-2009

## APPRENDRE À ÊTRE PLUS QUE SOI

C'est une réflexion que j'ai lue il y a quelque temps, je ne me rappelle plus où, mais qui m'a accroché. Elle touche en effet directement ce qui réunit des personnes et des groupes autour d'une cause : la collaboration, l'échange, la solidarité. N'est-ce pas notre situation en associations et en GTAR dans le dossier indexation ?

La preuve est faite depuis longtemps que, dans un tel dossier, le nombre est un atout majeur qui devrait enrichir les démarches et ouvrir des portes. Évidemment c'est très exigeant, mais faire cavalier seul ne faciliterait pas les choses. C'est d'ailleurs pour cette raison que le GTAR a été mis sur pied à l'automne 2006 : pour être plus nombreux et plus forts, tout en restant parfois différents.

Pour moi, c'est ce que signifie la petite réflexion que j'ai gardée comme titre de ce texte. Apprendre à être plus que soi, c'est-à-dire accepter et respecter les différences et savoir se rallier à une majorité le cas échéant. C'est aussi ne pas prendre son opinion pour la vérité. C'est surtout ne pas regarder les autres faire, sans embarquer, en se disant qu'on retirera quand même profit de leurs efforts.

La devise de l'AAR prend ici tout son sens : **SOLIDAIRES ET ACTIFS.**

## ÉTAT DU DOSSIER

Depuis la commission parlementaire du 30 septembre, nous n'avons reçu aucune nouvelle du gouvernement. Évidemment, les élections fédérales et provinciales ont dû bouleverser les agendas, mais il faut se rappeler qu'à la fin de la commission parlementaire du 30 septembre, les députés qui y participaient s'entendaient pour dire que le dossier avait franchi une étape importante, qu'il fallait bien clarifier le sens des mots « surplus, excédent, écart » utilisés dans l'évaluation actuarielle, et qu'il faudrait un « mandat d'initiative » de la part du gouvernement pour que ça bouge rapidement. Le Conseil du trésor devait entrer sérieusement dans le dossier. Nous rappelons cela au gouvernement, mais...

## LE TRAVAIL CONTINUE

Les efforts portent surtout sur le projet de table permanente de travail avec le gouvernement : sa composition, son objectif, son orientation.

Il faut se rappeler qu'en 2005 le gouvernement a décrété (Loi 142) que le dossier retraite était remis à 2010. Ça s'en vient vite n'est-ce pas ? Nous voulons profiter de la Loi 27 qui nous a reconnu minimalement le droit de nommer les personnes qui nous représenteraient au CA de la CARRA et sur les comités de retraite. On nous a donné un droit de parole. Comme, selon la loi, nous ne participons pas à la négociation, nous estimons qu'il serait logique que nous puissions nous exprimer à une table de travail sur notre dossier.

## INFORMATIONS

- Vous recevez avec ce bulletin la nouvelle version des statuts et règlements de l'Alliance qui présentent sa transformation. Ces statuts ont été adoptés lors de l'assemblée du 5 décembre dernier. Vous recevez aussi un PROJET de procès-verbal de cette assemblée qui ne sera adopté qu'à la prochaine assemblée.
- Vous allez recevoir dans les prochains jours un avis de cotisation pour l'année 2009. Je vous dis à regret que cet avis vous arrive avec un bon retard puisqu'il devait vous parvenir en janvier et que la cotisation devait être payée pour le 1<sup>er</sup> mars 2009. Ne cherchez pas de coupable, c'est mon erreur. J'espère quand même que vous serez en mesure d'acquitter cette facture rapidement.
- N'oubliez pas de consulter le site de l'Alliance ([alliancedesassociationsderetraites.org](http://alliancedesassociationsderetraites.org)) qui tente de garder à jour l'actualité du dossier. Merci à Jean Gay.
- Le Groupe de Travail des Associations de Retraités (GTAR) s'est réuni 3 fois depuis le 30 septembre 2008 : 28 octobre et 24 novembre 2008, et le 19 janvier 2009. Le Conseil d'administration de l'AAR se réunira le 4 mars 2009 et le GTAR se réunira le 6 avril 2009.
- L'assemblée annuelle 2009 se tiendra le 26 mai, à Drummondville. Réservez cette date.
- Le prochain Info Alliance vous apportera aussi la liste des associations membres et les noms des représentantes et représentants actuels.
- Des explications seront données sur le processus électoral devant s'appliquer pour le choix des membres du Conseil d'administration lors de l'assemblée annuelle du 26 mai.

À bientôt.

André Goulet, président  
Case postale 75133  
Québec G1Y 3C6

Téléphone (418) 658-4431

[alliancedesassociations@bellnet.ca](mailto:alliancedesassociations@bellnet.ca)